

**LIEU**  
Bamako

**DATE**  
20 juin 2020

## **Le HCR au Mali célèbre la Journée mondiale du réfugié avec les réfugiés, le gouvernement du Mali et les partenaires**

*Au Mali, le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, célèbre cette année la Journée mondiale du réfugié, en l'honneur de la résilience et du courage de millions de personnes qui ont été forcées de fuir la guerre, la persécution et la violence. C'est également l'occasion de reconnaître les communautés et les personnes qui reçoivent ces personnes déplacées de force, en leur offrant un endroit sûr et en partageant avec eux leurs biens et ressources.*

Cette journée, célébrée sous le thème « *Chacun peut agir. Chaque geste compte* », vise à affermir les valeurs du HCR, à savoir l'inclusion, le respect de toutes les personnes, la dignité et l'accès universel aux droits humains, en partant du principe que chaque personne peut contribuer positivement à la communauté où elle vit et que l'impact de cette contribution est concret, y compris pendant les crises. Dans ce sens, les réfugiés et toutes les personnes déplacées de force ont toujours joué un rôle clé dans la lutte contre les crises, notamment pendant la crise sanitaire actuelle.

Au Mali, les réfugiés cohabitent avec les communautés hôtes, dans les villes et dans les zones rurales, principalement à Bamako, mais aussi dans d'autres régions du Nord et du Centre, à savoir Mopti, Gao et Tombouctou. Leur arrivée au Mali est marquée par une crise sécuritaire et humanitaire prolongée, et qui ne cesse de se détériorer avec l'accroissement des violences de nature intercommunautaire, ainsi que les mouvements de populations, aussi bien transfrontaliers qu'à l'intérieur du pays. À cette crise s'est rajoutée la pandémie de COVID-19, dont les premiers cas positifs au Mali sont apparus vers la fin du mois de mars 2020.

À cet effet, le HCR a continué ses efforts de sensibilisation, de réponse et d'appui en matériel d'hygiène auprès des personnes déplacées et leurs communautés hôtes, ainsi qu'auprès des institutions gouvernementales dans les régions susmentionnées.

Ces efforts, qui continuent en parallèle avec la propagation actuelle du virus, se sont vus concertés avec ceux des personnes réfugiées, qui ont activement participé à la lutte contre le COVID-19, à travers la confection de masques de protection, la production de savons, ou encore la mise en place d'activités de sensibilisation.

*« Les réfugiés ne cessent de surprendre le monde entier. Ils ont toujours fait preuve de générosité malgré leurs ressources très limitées, parfois même inexistantes », a déclaré M. Buti Kale, Représentant du HCR au Mali. « D'ailleurs, pendant que le monde parle de partage de responsabilité, on observe que les réfugiés sont eux-mêmes dans les premiers rangs de la lutte », a-t-il rajouté.*

**LIEU**

Bamako

**DATE**

20 juin 2020

Cette année, compte tenu de la pandémie de COVID-19, qui exige le respect des mesures sanitaires et des gestes barrières, le HCR, les réfugiés, le Gouvernement du Mali et l'ensemble des partenaires se sont contentés de célébrer cette journée à travers des cérémonies symboliques, dans les régions couvertes par le HCR, à savoir Bamako, Gao, Kayes, Ménaka, Mopti et Tombouctou, regroupant un nombre restreint de participants.

De plus, en réponse aux souhaits exprimés par les réfugiés en ce qui concerne la célébration de cette journée, le HCR a procédé à la distribution de kits alimentaires mais aussi de produits servant à la prévention contre le COVID-19. En outre, le HCR a été au rendez-vous pour animer des débats à la radio et pour la diffusion de messages de sensibilisation.

Cette Journée mondiale du réfugié est aussi l'occasion de souligner l'esprit positif qui prévaut et la coopération fructueuse entre le Mali et le HCR, et ce, depuis la signature d'un accord de siège entre les deux en 1996. Par ailleurs, à la suite de différents afflux de réfugiés des pays limitrophes comme le Burkina Faso et le Niger, le Gouvernement du Mali, qui maintient une politique de porte ouverte, a récemment accepté d'octroyer le statut de réfugié aux réfugiés burkinabè et nigériens, qui sont arrivés à compter de février 2020, sur la base des situations objectives prévalant dans leurs pays d'origine respectifs.

*« Le HCR salue et accueille chaleureusement cette décision du Gouvernement de la République du Mali, qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de la Convention de l'OUA sur la reconnaissance prima facie des réfugiés. Cette décision constitue une réaffirmation du Gouvernement à protéger les réfugiés sur le sol malien, et ce, malgré les défis de toute nature auxquels il est confronté », a affirmé M. Kale, Représentant du HCR au Mali.*

Rappelons que le nombre des réfugiés ne cesse d'augmenter comme résultat immédiat de la violence et de la persécution dans les pays du Sahel central. Pendant ce temps, et alors qu'on arrive à terme du premier semestre de 2020, seulement un cinquième des besoins financiers de l'opération du HCR au Mali pour l'année a été comblé.

Par ailleurs, il est à noter que près de 140 000 réfugiés maliens vivent actuellement au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger, et bénéficient de la protection et de l'assistance des gouvernements de ces pays d'asile, avec l'appui du HCR ainsi que de la communauté internationale.

**CONTACTS MEDIAS**

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :*

- Chadi Ouanes ; +223 75 997 247 ; [ouanes@unhcr.org](mailto:ouanes@unhcr.org)
- Ayda Labassi ; +223 75 278 545 ; [labassi@unhcr.org](mailto:labassi@unhcr.org)
- Aïssata Konate ; +223 78 505 385 ; [konate@unhcr.org](mailto:konate@unhcr.org)